



Cadre réservé à l'Administration	
Dossier reçu service le	

FERIA 2022
du 11 au 15 août

DOSSIER D'INSCRIPTION
CASETA

NOM.....Prénom.....
ASSOCIATION ou COMMERCE.....
ADRESSE.....
Code Postal..... VILLE.....
☎ fixe.....☎ portable.....
courriel.....

PIECES A FOURNIR OBLIGATOIREMENT
la date de validité des documents doit être à jour durant la Féria

- Un extrait Kbis, registre du commerce, **de moins de 3 mois pour les commerçants**
- Un récépissé de déclaration en sous-préfecture **pour les associations qui devront obligatoirement avoir au minimum un an d'existence et fournir le bilan moral et financier de l'année écoulée.**
- Attestation d'assurance qui précise l'exploitation d'une caseta (conformément au cahier des charges)
- Cahier des charges signé
- Notice de sécurité complétée

APRES ACCEPTATION DU DOSSIER

Au service Occupation Domaine Public :

- Remise d'un **chèque de banque certifié** à l'ordre du trésor public .
- Remise et acceptation du cahier des charges
- Délivrance d'un arrêté d'occupation du domaine public

TOURNEZ S.V.P. →→→→→→→→→→→→→→→→

Je soussigné(e).....certifie :

que les informations indiquées dans ce dossier sont sincères.

SIGNATURE (obligatoire)

**📣 TOUT DOSSIER INCOMPLET OU NON CONFORME
NE SERA PAS TRAITE**

Les emplacements des casetas sont désignés
par la commission d'attribution des places de la Ville.

A RETOURNER AVANT LE VENDREDI 27 Mai 2022 DERNIER DELAI

(après cette date votre dossier sera sur liste d'attente)

A :

**MAIRIE DE BEZIERS
SERVICE OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
34500 BEZIERS**

☎ 04.67.36.73.39 courriel : occupdomainepublic@beziers.fr

En cas de non présentation le jour de la manifestation à l'emplacement attribué (sauf cas de force majeure dûment justifiée), la commission d'attribution des places se réserve le droit de refuser la demande l'année suivante.